

Rapport d'impôt unique :

La Chambre vote contre la volonté du Québec

Québec, le 14 avril 2021 – Le Parti libéral et le NPD ont officialisé aujourd'hui leur opposition à la création d'un rapport d'impôt unique québécois, en votant contre un projet de loi du Bloc Québécois, et ce, malgré une demande unanime de l'Assemblée nationale et du gouvernement du Québec en ce sens.

« Les libéraux ont déclaré dès le départ qu'ils s'opposeraient à la demande unanime du Québec. Les néo-démocrates, quant à eux, ont appuyé le projet de loi à la deuxième lecture, mais changent leur fusil d'épaule quand vient le temps d'agir, y compris leur dernier élu au Québec. Les conservateurs se sont finalement laissé convaincre et ont appuyé le projet, mais ce sont eux qui ont participé en comité au démantèlement article par article du projet de loi. Cela démontre que le Bloc Québécois est le seul parti à porter les consensus du Québec à la Chambre des Communes, et ce, sans louvoyer », a déclaré la députée de Beauport-Limoilou, Julie Vignola.

Le projet de loi C-224 du Bloc Québécois mettant en œuvre une déclaration de revenus unique administrée par le Québec, comportait de nombreux avantages, allant d'économies annuelles de 425 millions selon une étude de l'IRAI jusqu'à une meilleure lutte à l'évasion fiscale.

« Les libéraux disent aux Québécois : non, nous ne vous écouterons pas. Non, nous ne ferons pas des économies de 425 millions, non, nous ne laisserons pas Québec faire une meilleure lutte à l'évasion fiscale. En bref, les troupes de M. Trudeau désavouent aujourd'hui l'Assemblée nationale et le gouvernement québécois », a rajouté la députée bloquiste.

L'Assemblée nationale du Québec réclame à l'unanimité le rapport d'impôt unique administré par Québec.

« Que la Chambre des communes s'oppose à la volonté du Québec en dit long sur la crédibilité des grands partis fédéraux lorsque vient le temps de porter la voix du Québec à Ottawa. Au Bloc Québécois, notre engagement est clair et ce sera toujours le Québec numéro un, point barre », a conclu Mme Vignola.

-30-

Source :
David Rompré
Directeur du bureau de circonscription
Julie Vignola, députée de Beauport-Limoilou
418-717-5462 / david.rompre.308@parl.gc.ca